



Ecole de conduite Jacquot Auto-Moto
21, rue du général de gaulle
10100 Romilly sur seine

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette formation est accessible à partir de 14 ans et permet de se préparer à la circulation avec un cyclomoteur dont la puissance n'excède pas les 50cm³ ou 4kW.
Elle aura pour but de former les élèves en théorie et en pratique sur la circulation urbaine et extra urbaine.

La formation théorique :

La formation théorique, porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur sur les différents types de signalisation (horizontale, verticale temporaire, etc....) les règles de priorité, les règles d'arrêt et de stationnement, les règles de circulation, la réglementation générale, les distances de sécurité, les distances d'arrêt de freinage et le temps de réaction, les déficiences du conducteur et les comportements à risque, les autres usagers et leurs vulnérabilités, les installations et dispositifs de sécurité du véhicule ainsi que son entretien mécanique et les comportements vis-à-vis de l'environnement. Elle est effectuée en partie dans votre cursus scolaire par l'intermédiaire de l'AARS 1 et 2 qui sont des formations et des examens qui se déroulent durant votre scolarité. L'ASR peut également être passé en dehors du cursus scolaire. Le formateur aura pour charge de compléter cette formation reçue au collège par un approfondissement des connaissances par le biais d'explications théoriques sur les règles de circulation, de priorité, la signalisation et en particulier celles concernant les véhicules deux-roues.

Les cours thématiques :

Des cours thématiques sont dispensés dans les locaux de l'école de conduite en séances collectives ou individuelle durant la formation avec la présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Il est présent afin d'assurer l'apprentissage théorique durant ces cours collectifs et de répondre au mieux aux différentes interrogations des élèves afin que chacun puisse progresser à son rythme.

Les thèmes abordés seront :

- l'équipement du cyclomotoriste
- Les risques liés à la conduite d'un cyclomoteur
- Les différences entre les modèles à boîte automatique (scooter) et manuelle
- La pression sociales

La formation pratique :

La formation se décompose en plusieurs séquences :

Partie hors circulation (2 heures)

Durant cette première phase d'apprentissage, le formateur va vous amener à savoir manipuler le cyclomoteur en commençant par le béquillage puis le dé-béquillage, les différentes commandes et le tableau de bord, la revue complète de l'équipement indispensable pour la conduite d'un deux roues motorisé. Seront également enseignés la capacité à démarrer et s'arrêter en toute sécurité, tourner à gauche et à droite, comprendre l'incidence du regard et tenir l'équilibre. Des exercices de maniabilité seront alors mis en place afin d'acquérir le niveau nécessaire à un déplacement en toute sécurité. Une partie concernera l'entretien périodique à effectuer. Si les conditions le permettent des exercices seront effectués avec un passager afin de comprendre quelles sont les consignes à donner à celui-ci et comment se comporter.

Partie en circulation (4 heures)

Avant chaque départ en circulation, des explications théorique seront données à l'élève afin qu'il puisse progresser au mieux.

Le formateur suivra l'élève apprenti conducteur en voiture. Nous disposons d'une liaison radio afin de pouvoir communiquer les différentes consignes afférentes à l'enseignement. Durant cette phase l'élève pourra être amené à circuler :

- hors circulation ;
- hors agglomération ;
- en agglomération
- la nuit (si le cas se présente).
- avec des conditions météo changeantes (vent, pluie)

Les compétences enseignées seront l'appréhension de la circulation, les différents types d'intersection et de croisement, les placements corrects sur la chaussée, la prise des carrefours à sens giratoire, la prise des virages hors agglomération et les différents facteurs de risques liés à l'utilisation d'un cyclomoteur.

Partie prévention et sensibilisation aux risques

Cette séquence sera comprise durant la partie en circulation c'est-à-dire au bout de 2 heures de circulation.

Durant cette partie, l'élève sera sensibilisé aux risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant cette catégorie de véhicule.

Le formateur se servira des situations rencontrées pendant la première phase de partie en circulation pour mettre plus en situation le candidat pour lui permettre de mieux comprendre les situations à risque.

Cela donnera lieu à des échanges sur le phénomène vitesse, les conséquences pour l'équilibre, l'adhérence, les pressions pouvant altérer le jugement et motiver un conducteur à enfreindre les règles du code de la route.

A la fin de la formation, le formateur décidera si le niveau de l'élève lui permet de circuler en toute sécurité et si tel est le cas il lui remettra une attestation de suivi de formation qui lui permettra de circuler provisoirement (valable 4 mois) et également lui faire éditer son permis de conduire.

Dans le cas où le formateur juge le niveau du candidat insuffisant au vu de sa prestation, il proposera des séances complémentaires permettant à l'élève de s'améliorer et de pouvoir rouler en toute sécurité.